

Communiqué DE PRESSE

Lyon, le 21 avril 2015



QUALITÉ DE L'AIR EN 2014 : pourquoi faut-il rester mobilisés ?


**BONNE
NOUVELLE**

L'année 2014 a été particulièrement épargnée par les épisodes de pollution aux particules et à l'ozone en raison de conditions météorologiques favorables. Cependant, l'exposition moyenne sur l'année demeure encore trop élevée pour les principaux polluants : particules (PM₁₀ et PM_{2.5}), dioxyde d'azote (NO₂) et ozone (O₃).

Même si la situation exceptionnelle en 2014 est à nuancer, il n'en demeure pas moins qu'une tendance à l'amélioration globale de la qualité de l'air se dessine sur les dix dernières années, preuve que nos efforts individuels et collectifs pour réduire les émissions de polluants portent leurs fruits.

Restons donc mobilisés pour améliorer durablement la qualité de l'air en Rhône-Alpes !

UNE BAISSÉ DES EFFETS DE PICS EN RAISON D'UNE MÉTÉO PARTICULIÈREMENT FAVORABLE...

L'année 2014 a été marquée par un nombre d'épisode de pollution particulièrement faible avec 53 journées d'activation du dispositif préfectoral contre 83 en 2013. 92% des épisodes sont liés aux PM₁₀.

De même, les stations de mesure à proximité du trafic routier n'ont enregistré aucun dépassement de la valeur limite journalière pour les PM₁₀. Sur les stations situées en dehors de toute source de pollution directe, seule la Vallée de l'Arve subit encore des dépassements de la valeur limite journalière même si la situation s'est améliorée par rapport à 2013.

La situation en 2014 s'explique par des conditions météorologiques particulièrement favorables avec un hiver doux limitant les rejets de particules dues au chauffage au bois non performant ainsi qu'un été pluvieux et peu ensoleillé limitant la formation d'ozone.

**DES PICS DE
POLLUTION EN BAISSÉ**

1/3

d'épisodes de
pollution en moins
sur la région



53 jours



contre

83

en 2013

**GRÂCE À UNE MÉTÉO
FAVORABLE EN 2014 :**



Hiver doux

moins de pollution due au chauffage au
bois et meilleure dispersion de la pollution



Été pluvieux et...



...Peu ensoleillé

moins d'ozone dans l'atmosphère

... MAIS DES NIVEAUX DE POLLUANTS DANS L'AIR ENCORE TROP ÉLEVÉS EN MOYENNE SUR L'ANNÉE 2014.

La baisse du nombre de pics est à relativiser en regard de l'exposition moyenne des rhônalpins à la pollution sur l'année (exposition chronique). Plusieurs valeurs réglementaires ou sanitaires sont encore dépassées en divers points du territoire. Elles concernent principalement :

- Les PM₁₀ et PM_{2.5} issues des transports routiers, du chauffage au bois non performant et de certaines activités industrielles.
- Le NO₂, traceur de la pollution liée au trafic routier.
- L'O₃, polluant estival formé par réaction avec d'autres polluants sous l'effet des rayons du soleil.

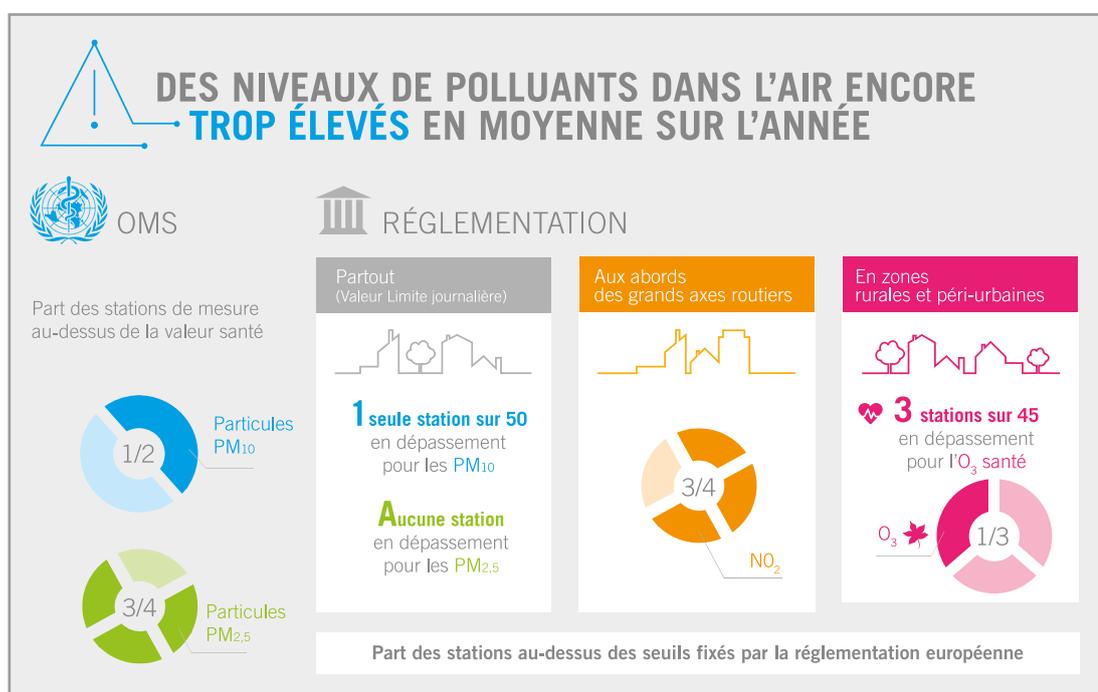
Sur la région, la valeur réglementaire annuelle des PM₁₀ et PM_{2.5} est respectée. Néanmoins, les niveaux observés restent supérieurs aux valeurs de l'Organisation Mondiale de la Santé¹ sur une large part du territoire. Ces valeurs sont celles sur lesquelles se basent la plupart des études sanitaires nationales ou européennes sur les effets de la pollution de l'air.

Aux abords des axes routiers, les niveaux de NO₂ restent élevés en raison de la proximité avec la source principale (trafic). Les niveaux sont stables d'une année sur l'autre même avec une météorologie particulièrement favorable comme en 2014.

En Drôme-Ardèche et dans le Pays Roussillonnais, des dépassements de la valeur cible pour la santé sont encore constatés même si les niveaux moyens d'ozone (O₃) sont en baisse par rapport à 2013. La modélisation évalue aussi des dépassements de la valeur réglementaire pour la santé sur les massifs montagneux de l'Isère et de la Savoie.

En zones rurales et péri-urbaines sur l'ensemble de la région, la valeur cible de l'O₃ pour la protection de la végétation est dépassée.

Dans la Vallée de l'Arve, le dépassement de la valeur réglementaire annuelle en Benzo(a)Pyrène est à nouveau constaté en 2014 en raison des émissions du chauffage au bois et de l'industrie.



UNE TENDANCE GLOBALE À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR SE VÉRIFIE SUR LES DIX DERNIÈRES ANNÉES EN RHÔNE-ALPES

L'évolution des concentrations moyennes annuelles montre une très nette réduction des polluants d'origine industrielle dont la baisse peut atteindre près de 80 % pour le benzène et près de 60 % pour le dioxyde de soufre au cours des dix dernières années.

Même si la tendance est plus modérée pour les PM₁₀, PM_{2.5} et le NO₂, elle n'en est pas moins réelle avec des baisses régulières de -45% à -15 % sur dix ans selon le polluant considéré.

L'O₃ est le polluant pour lequel l'évolution est la moins marquée (-7%) car sa formation est surtout dépendante des conditions météorologiques estivales (ensoleillement).



CES 10 DERNIÈRES ANNÉES LA QUALITÉ DE L'AIR S'AMÉLIORE

ÉVOLUTION DES NIVEAUX MOYENS DES POLLUANTS SUR LA RÉGION



POURSUIVONS NOS EFFORTS, CONTINUONS L'ACTION !



Le transport routier et le chauffage individuel au bois non performant constituent les sources de pollution sur lesquelles la marge de progrès est la plus importante. A titre individuel comme collectif, nous pouvons tous agir !

Des efforts collectifs

En 2014, les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) des trois grandes agglomérations de la région ont été révisés et s'ajoutent au PPA de la Vallée de l'Arve approuvé en 2012. Ils visent la réduction pérenne des émissions de polluants (PM₁₀, NO₂) pour limiter l'exposition de la population et comportent une vingtaine de mesures réparties par secteurs d'activité².

Révisé et mis en application en 2014, l'arrêté inter préfectoral de gestion des épisodes pollués propose une avancée importante grâce au renforcement des actions de réduction des émissions pour couvrir, en cas d'épisode, les principales sources de pollution.

L'année 2015 place les enjeux énergie et climat au cœur de l'actualité. Air Rhône-Alpes appelle à une mobilisation collective en faveur de politiques croisées air-climat-énergie seules à mêmes de traiter de façon convergente les problèmes liés à la « pollution de l'air » et aux dérèglements climatiques.

Des efforts individuels

Air Rhône-Alpes développe une démarche active de sensibilisation incitant à devenir acteurs d'une meilleure qualité de l'air. La campagne « [De l'air dans vos idées reçues](#) » lancée en 2013 souligne l'incidence de certaines pratiques quotidiennes sur la qualité de l'air au travers de quatre thématiques (chauffage, transports, déchets végétaux et air intérieur) et propose des solutions concrètes pour faire évoluer ses habitudes.

Air Rhône-Alpes inscrit également le citoyen au cœur de l'action en proposant, en lien avec ses partenaires, des plateformes de signalement des odeurs et de la présence de l'ambrosie. La participation du citoyen au dispositif de surveillance devrait encore s'accroître dans les prochaines années.

L'incitation à l'action passe en premier lieu par un bon niveau d'information. Ainsi, le nouveau site Internet d'Air Rhône-Alpes, mis en ligne à l'été, offrira un accès plus direct et individualisé à l'information sur la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire.



CONTACTS PRESSE :

Agence Bonne Réponse

Magali Desongins / Marie Tissier

m.desongins@bonne-reponse.fr

m.tissier@bonne-reponse.fr

Tél. 04 72 40 54 10